



# Déclaration de la CGT Educ'action

## au Comité Technique Ministériel

du 17 juin 2013

Cela fait plus d'un an que François Hollande est devenu président de la République.

Durant la campagne il avait affirmé vouloir faire de l'éducation une priorité de son quinquennat, certes, il y a eu des évolutions positives, notamment, sur les perspectives de rétablissement d'une formation pour nos futurs collègues, le dialogue social s'est amélioré et des consultations sur différents chantiers sont en cours.

Pourtant, un an après le ministre de l'Éducation n'a pas remis en cause la plupart des contre-réformes imposées par les gouvernements précédents sur la voie professionnelle, le lycée général, le dispositif Éclair et la liste n'est malheureusement pas exhaustive. La plupart de nos collègues n'ont pas vu d'amélioration sensible de leurs conditions de travail et encore moins de leur salaire.

Il y a eu une loi de Refondation, mais celle-ci s'inscrit dans la logique de l'école du socle de la loi Fillon de 2005 et marque une étape supplémentaire vers une territorialisation de l'école.

Les problématiques d'emplois se posent toujours avec acuité dans notre ministère.

Nous sommes sortis de la logique de suppressions massives d'emplois qui était menée par le gouvernement Sarkozy et qui a conduit à 80 000 suppressions de postes en 5 ans. Toutefois, nous observons que le volume d'emplois destinés à l'école, promis par le candidat Hollande, fond comme neige au soleil.

Les dotations qui arrivent dans les rectorats montrent que le ministère de l'Éducation n'échappe pas vraiment à la cure d'austérité subie par tous les services de l'État.

Cela est particulièrement sensible dans le secteur de la vie scolaire, selon nos estimations, ce sont 2 000 emplois d'Assistants d'éducation qui seront supprimés à la rentrée 2013.

Nous demandons au ministre de revenir sur cette décision.

Ce n'est pas l'arrivée des Emplois d'Avenir Professeurs qui pourront compenser ces suppressions d'emplois, les missions de ces personnels sont différentes.

Le gouvernement s'apprête à faire des économies sur le dos des Assistants d'éducation, qui sont déjà parmi les personnels les plus précaires de l'Éducation nationale.

Nous notons la mise en œuvre chaotique de la loi de résorption de la précarité, la grande confusion qui règne au niveau du déroulé des épreuves, du calcul de l'éligibilité et de l'ouverture de listes complémentaires risque fort aussi de diminuer le nombre de titularisations potentielles.

Nous souhaitons aussi que le ministre accorde une attention particulière à la situation des collègues en poste durant l'année scolaire 2012/2013 et qu'il s'engage à garantir leur réemploi à la rentrée 2013.

Au-delà des effets d'annonce et de communication, nos collègues attendent des mesures urgentes pour espérer voir un changement dès maintenant.